



BULLETIN MUNICIPAL N° 1787

Vendredi 10 juillet 2020

ACTUALITES DE LA QUINZAINE



INFOS UTILES

La mairie et l'agence postale communale vous accueillent les lundis, mardis mercredis 8h30/12h et 13h30/17h, le vendredi de 8h30/12h et 13h30/16h le samedi 10h/12h (fermées le dernier samedi du mois).

Fermeture le jeudi

☎ 02.98.89.91.02 (mairie)
☎ 02.98.48.63.49 (agence postale)
Courriel : accueil@landunvez.fr
Bulletin municipal : bim@landunvez.fr
Site : www.landunvez.fr
Facebook :  Commune de Landunvez

URGENCES

SAMU-médecin de garde ☎ 15
Appel d'urgence européen ☎ 112
Pharmacie de garde ☎ 3237
Gendarmerie ☎ 17
Pompiers ☎ 18
Eau du Ponant ☎ 02 29 00 78 78
ERDF Dépannage ☎ 09.72.67.50.29
24/24

Aide à domicile

ADMR PAYS D'IROISE ☎ 02 98 32 60 04
Landunvez Entraide +
landunvezentraide@hotmail.fr
☎ 02 98 48 76 42

TAXIS

Taxi Alba ☎ 02 98 89 40 12
Taxi de la côte ☎ 06 87 76 62 05

Cabinets infirmiers

* Nathalie PELLEN /Stéphanie LANNUZEL/
Laurence CAN ☎ 07 67 06 53 62
* Haude MALLEJAC-GARO
02 98 45 36 14 ☎ 06 08 48 26 66

Kinésithérapeute :

Valentin OMNES ☎ 02.98.89.92.17

Correspondants de presse

Télégramme, Véronique Le Meur
06.27.81.27.98
Ouest France, Marie-Christine Pellen
06.81.77.14.85

Le marché estival : C'est tous les mercredis du 08 Juillet au 29 Août de 8h30 à 13h sur le port d'Argenton! De nombreux commerçants seront présents (rôtisserie, crêpier, traiteur, crémier, primeur, artisanat, etc...) Venez nombreux découvrir la gastronomie et l'artisanat local !

MARCHÉ
ARTISANAL

Info Travaux : Déviation sur la route touristique le lundi 20 Juillet ! La circulation sera déviée selon les modalités suivantes :

- Dans le sens Kersaint-Landunvez vers Trémazan : déviation par RD 127 direction Kersaint-Landunvez ; RD 27 direction Landunvez vers Argenton puis RD 127 direction Saint-Samson.
- Dans le sens Saint-Samson vers Trémazan : déviation par RD 127 direction Argenton ; RD 27 direction Landunvez ; RD 127 direction Trémazan.



VIE MUNICIPALE

INFORMATIONS A LA POPULATION

La mairie et l'Agence postale seront exceptionnellement fermées le lundi 13 juillet et mardi 14 juillet.

Ouverture du camping St Gonvel

Le camping Saint-Gonvel est ouvert depuis le samedi 27 juin 2020. Vous pouvez effectuer vos réservations : technique@landunvez.fr Soyez assuré que tout sera mis en place pour garantir la sécurité sanitaire de chacun. A très vite au camping !!!



Entretien des haies et différentes plantations en bordure de voie publique :

Les propriétaires sont assujettis à une servitude d'élagage en vertu de laquelle ils doivent tailler les haies, les branches et racines qui avancent sur la voie publique, à l'aplomb de ladite voie. Le Maire peut, dans le cadre des pouvoirs de police qu'il détient de l'article L 2212-2-2 du code général des collectivités territoriales, imposer aux riverains de procéder à l'élagage et la taille ou à l'abattage des arbres de leur propriété dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité du passage. Si vous êtes concernés, merci de faire le nécessaire.

Camping sauvage règles de stationnements :

Tout stationnement d'une durée inférieure à 3 mois doit faire l'objet d'une déclaration en mairie. Le non-respect de cette formalité entraîne le paiement d'une redevance d'une durée de 3 mois. Aucune nouvelle autorisation de stationnement à l'année n'est acceptée. Pour les terrains actuellement occupés à l'année en cas de changement de caravanes, de mobil home, le stationnement ne sera plus possible.

Pour rappel et suite à plusieurs incidents survenus dans la commune,

Il est interdit de laisser divaguer votre chien. Nous vous invitons à tenir votre animal en laisse, et à ramasser ses déjections.

Ceci est une affaire de civisme !

Les propriétaires et possesseurs d'animaux en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Rappel également, l'accès aux plages est interdit aux animaux du 1^{er} juin au 30 septembre, selon l'arrêté préfectoral N°2018019-003.



Bruit du voisinage : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tel que tondeuse, perceuses, raboteuses.. Ne peuvent être exécutés que :
Les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

URBANISME :

Dépôt de déclaration préalable

M. LE PORS Erwan, installation d'une baie vitrée en façade, pose 2 fenêtres de toit, installation d'une baie vitrée sur le pignon, pose de palissades en bois en bordure de voie et en limite séparative, 2, Saint-Gonvarc'h

M. TROADEC Samuel, installation d'un portail, 20, lotissement de Kreiz Land

ORANGE UPR OUEST, installation d'un pylône de téléphonie mobile, Prat Kerguerioci

M. WILLAUME Geoffroy, reconstruction d'un mur de soutènement, 6, Ru Al Lann, Trémazan

M. STEPHAN Erwan, installation d'une clôture grillagée en limite d'un chemin piéton, 15, lotissement du Menhir, Argenton

M. MENEZ Benoît, ravalement de façade, création d'ouvertures et remplacement de menuiseries existantes, 3, Street Ar Feunteun, Argenton

M. ROUZIC Jean-Paul, piscine, Penfrat

Monsieur et Madame KERFOURN Yves et Denise, mur en parpaings, 6, Gwel-Kaër

LE QUERE Philippe, réalisation d'un carport, 14, route du Colonel Fonferrier, Argenton

Accord de déclaration préalable

M. VEYSSET Rémy installation d'une clôture en limite séparative, pose d'un portail et d'un portillon, 28, Kerhoazoc

M. VEILLET Bernard, agrandissement d'une fenêtre de toit, 8, Gwel-Kaër

Refus de déclaration préalable

LE QUERE Philippe, réalisation d'un carport, 14, route du Colonel Fonferrier, Argenton

Mme QUEMENEUR Jeanne, véranda, 7, lieu-dit Penfoul

Consorts SALAUN, détachement d'un lot à lotir, 11, route de Mez Lan, Kersaint

ETAT CIVIL :

Mariage : Jean-Loup DAUVILLIER, Coursier, domicilié, 3, Hent Aod Gwen Trez et Grace VAN SCOYK, Professeur d'anglais, domiciliée, 145, avenue de la Libération Charles de Gaulle LE BOUSCAT

VIE SPORTIVE

LA TRANSLANDUNVEZIENNE : Dimanche 12 juillet marche à Landunvez à 9h ou 10h. Jogging : rendez-vous à 9h30 au local. Mardi 14 juillet: rendez-vous au local à 14h pour 2h de marche. Mercredi 15 juillet : rendez-vous au local à 9h pour 2h de marche. PETANQUE : Jeudi 16 juillet rendez-vous à 13h45 au boulodrome.

ANNONCES

Vends : Table ovale 1.60m + allonge de 60 cm, prix 100 €, meuble TV, 104 cm Longueur, 83 cm H, 43 cm Largeur, 100 €, l'ensemble teinte claire. Tel : 06.13.29.34.35.

Vélo d'adolescent pliable en l'état au prix de 20 euros.

Tél : 06.32.00.98.16

Cherche : Cherche heures de ménage pour résidence secondaire. Cherche personne pouvant faire ponctuellement quelques heures de ménage dans une résidence secondaire à Landunvez (quartier Verlen). Merci de me contacter au 06 84 42 05 40 pour en discuter. (Dates déjà définies: "11/07"; "17/07 ou 18/07 matin" ; "01/08

après-midi ou 02/08", le 10/08 ou 11/08" + autres créneaux à venir en fonction des allers et venues dans la maison).

Trouvé : Chat blanc et légèrement roux de taille moyenne et poil court depuis mi-avril sur Ploudalmézeau secteur brocante et tocade. Tél 06.65.63.64.79

Assistante maternelle agréée dispose d'une place disponible à partir du mois de septembre. Tél : 06.72.15.62.40

Entretien jardins : Etudiant de 17 ans vous propose ses services pour l'entretien de vos jardins, divers entretiens, tous types de travaux sur demande. Règlement par CESU, accepté. Pour plus d'information le contacter au 06.40.86.15.06

OFFRE D'EMPLOI

L'association Multi-Accueil « Les Petits Dauphins » de Porspoder recrute : Un(e) Auxiliaire de Puériculture en CDD **disponible dès que possible** ; Un(e) Directeur(trice) (D.E. EJE ou D.E. Infirmier(e) Puériculteur(trice)) en CDI à partir du 24 août 2020 ; Un(e) Infirmier(e) D.E. en CDI à partir du 24 août 2020 ; Un(e) Educateur(trice) de Jeunes Enfants D.E. en CDI à partir du 24 août 2020.

Les descriptifs complets de ces offres d'emploi et/ou tout renseignement complémentaire sont disponibles sur demande auprès du bureau de l'association, merci d'envoyer un email à bureaupepitsdauphins@gmail.com.

ELECTRO SANITHERM recrute un apprenti titulaire d'un BAC PRO MELEC, TISEC OU TMSEC pour intégrer sa section dépannage à partir du mois de Septembre 2020. Adresser lettre et CV à emenguy@lectrosanitherm.fr



L'actualité des professionnels

Idée en tête : artisan coiffeur sur le port d'Argenton

Fermé du samedi 11 juillet au mercredi 15 juillet et ouvert tout l'été du mardi au samedi en journée Non-Stop. Voyager léger avec le Zéro déchet: Shampoing solide, savon corps, déo rechargeable, démaquillant solide!! Pensez à prendre vos RDV en vue des conditions actuelles, soit par tel au **02.98.89.57.05** ou en ligne sur flexybeauty.com/idee-en-tete.coiffeur <http://ideeentete.wixsite.com/coiffeur>

Masque **OBLIGATOIRE**. Merci.

Atelier Brigitte Millour EXPOSITION permanente de PEINTURE. à Landunvez, près de Penfoul, chemin de Bediez. 02 98 89 57 22 VERNISSAGE Vendredi 17 JUILLET, à partir de 18 heures. Bienvenue !

Fleur des thés : Salon de Thé, Boutique; Terrasse extérieure Port d'Argenton 29840 LANDUNVEZ
Horaires d'été : Dimanche, lundi, mardi : 14h30 - 19h30
Mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 10h30 - 19h30
Bienvenue à bord pour : découvrir les nouveaux produits de l'été : vaisselle, confiserie, thés, infusions, épicerie de la mer.... déguster le " cocktail " de votre choix



Mesures sanitaires Covid19 toujours en vigueur : Masque, distanciation, ...
Bel été à tous !

Mélanie Marc "le temps d'une éclipse" je vous accueille au cabinet de Porspoder en tant que praticienne bien-être. Je vous accompagne et vous aide à trouver votre équilibre en harmonisant votre esprit, votre corps et vos énergies.

Plusieurs techniques du développement du personnel sont là pour vous détendre et guider dans votre démarche.

☸ Soin Lahochi est une méthode énergétique naturelle par apposition des mains qui aide à soulager vos brèches émotionnelles et physiques, renforcement du système immunitaire... ☸ Soin Access'bars® libération des liens toxiques, des pensées négatives, du stress, fatigue... ☸ Olfactothérapie est une méthode qui utilise les odeurs et vibrations des huiles essentielles pour venir aider à libérer des blocages liés au passé et venir ainsi retrouver un équilibre émotionnel. ☸ Massage Tibétain Visage et tête. ☸ Ateliers de relaxation, méditation, rééquilibrage du yin&yang.

Vous pouvez me retrouver sur la page fb Mélanie Marc le temps d'une éclipse. Me contacter au 06.63.98.54.44

DES PHOTOS DU MONDE - L'épidémie de Covid 19 s'est invitée cette année, entraînant l'annulation des festivals et fêtes d'été où vous aviez l'habitude de retrouver les clichés de Britt. Mais elle reste disponible pour vous ! Vous pourrez voir les toiles photos et autres objets associés (mugs, dessous-de-verre, cartes de correspondance, etc) dans un local provisoire à Landunvez. Contactez-la au 06.62.87.37.04 pour fixer un rendez-vous, elle vous accueillera bien volontiers. Les gestes barrières seront appliqués, merci de venir de votre côté avec votre masque.

Brigitte Le Guen, photographe en Pays d'Iroise ; site : <https://desphotosdumonde.fr/>



LE CHENAL

Le restaurant est ouvert midi et soir du mercredi au dimanche (du mardi au dimanche en juillet et août). L'équipe est heureuse de vous accueillir dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Le Chenal - 13, rue du Port - Melon-Porspoder.
Tél. : 02 98 89 54 36



Depuis le 1er Juillet ELECTRO SANITHERM a modifié ses horaires d'ouverture et vous accueille :

Du Lundi au Jeudi 9h00-12h00/14h00-17h30

Le Vendredi et le Samedi : 9h00-12h00/14h00-16h30

N'hésitez pas à venir voir la nouvelle devanture et le nouvel aménagement du magasin dans le respect du protocole covi-19.

ASSOCIATIONS LOCALES

L'Assemblée générale de l'association Familles Rurales - Jeunes du Four

Les vacances d'été arrivent bientôt ! Et nous sommes ravis de vous retrouver pour de chouettes activités.

Vous trouverez en pièce jointe le programme que nous avons concocté pour le mois de ☀ juillet ☀

Ça démarre fort le premier jour avec une journée à l'Aber Benoît pour du Géocaching/Photos/Plage, prévoir son pique-nique !

Mardi : Du Kayak à la découverte des criques et grottes de Crozon.

Jeudi : La roulotte à crêpes sera de sorties au Camping de St Gonvel de Landunvez lors d'une après-midi multisports, la soirée on vous propose un ciné-resto.

Vendredi c'est votre journée : que vous voulez-vous faire ? Dites-le nous !

Le programme d'août arrive ces prochains jours !

Pour les inscriptions aux activités => Vous pouvez nous envoyer un mail ou un sms avec les dates, et le nom de l'activité.

Pour les (ré) inscriptions à l'association => Vous pouvez faire votre demande par mail, nous vous enverrons tous les documents nécessaires.

A noter que les désinscriptions de moins de 48h seront désormais facturées. Les annulations de dernières minutes se répètent et empêchent la bonne organisation des vacances. Merci pour votre compréhension.

INFOS DIVERSES

Les DDEN, délégués départementales de l'Education Nationale, cherchent des bénévoles pour assurer leur mission. A savoir : veiller aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école et autour de l'école, en partenariat avec l'équipe enseignante, la municipalité et les parents d'élèves. Les candidatures sont à adresser à Mr Jean-Jacques Tournellec N° téléphone : 06.83.43.73.54 - Mail : jitourn1-dden@orange.fr

SERVICE SOCIAL MARITIME : Madame LE MITH assure des permanences, sur rendez-vous, auprès des marins du commerce et de la pêche tous les 1er jeudis du mois à la mairie de PORTSALL : De 10h30 à 12h <<< Jeudi 2 juillet >>>. Pour prendre rendez-vous et pour toute information sur les autres lieux de permanences merci de contacter le bureau de Brest au 02.98.43.4.93.

Le 25 avril 2021, le Marathon Bleu traversera le pays d'Iroise pour sa première édition. Cet événement sportif a pour but de sensibiliser à la préservation des océans et à faire la promotion du pays d'Iroise sur le territoire national. Vous souhaitez être à nos côtés en devenant bénévoles? Rien de plus simple, envoyez un mail à l'adresse suivante: marathonbleu29@gmail.com, et nous reprendrons contact avec vous très rapidement.

INFOS COMMUNAUTAIRES

Mise à disposition de mémo-tri et campagne "BacMan"

Déchets : depuis le 1^{er} juillet, on se simplifie le tri !

Désormais, tous les emballages se trient ! Dans le bac jaune, on met les bouteilles en plastique, les emballages en métal, le papier et le carton. Aujourd'hui, grâce à la modernisation du centre de tri, vous pouvez y déposer tous les autres emballages : pots, barquettes, sacs et films plastique. Par exemple : pot de yaourt, tube de dentifrice, barquette de beurre, sachet de chips, couvercles de bocaux... Votre déchet est un emballage (contenant) ? Pas de doute, direction le bac jaune. En vrac et pas dans un sac. Non emboîté, aplati individuellement. Pas besoin de le laver, le vider suffit. Votre déchet est un objet ? Direction le bac bleu (ordures ménagères). **Le nouveau Memotri est envoyé aux résidents principaux en juillet. Egalement disponible en mairie et sur pays-iroise.bzh.**

Balades en kayak vers l'île d'Yock à Argenton et dans l'Aber Ildut

Seul, en famille, entre amis, inscrivez-vous à l'une des balades en kayak proposées par Nautisme en Pays d'Iroise. Au départ du port d'Argenton à Landunvez ou du quai Cambarell au port de Lanildut, vous irez au gré de vos coups de pagaie et accompagnés d'un moniteur diplômé à la rencontre de la faune, de la flore et du patrimoine de sites somptueux. **Renseignements sur notre site internet nautisme.pays-iroise.bzh et inscriptions auprès Centre nautique de Ploudalmézeau, npi@ccpi.bzh, 02 98 48 76 23.**

Centres nautiques : venez naviguer cet été !

Envie de naviguer ? N'attendez pas une seconde pour vous inscrire et vivre l'aventure « Nautisme en Pays d'Iroise » : Optimist, planche à voile, catamaran, multi-activité, Funboat, stand up paddle. Autonome ? Optez pour la location. Débutant ou souhaitant progresser ? Optez pour nos stages encadrés (dès 4 ans).

Centre nautique de Plougonvelin, npi@ccpi.bzh, 02 98 48 22 20

Centre nautique de Ploudalmézeau, npi@ccpi.bzh, 02 98 48 76 23

Renseignements et inscriptions en ligne possible sur le site internet nautisme.pays-iroise.bzh

Ecole de Musique d'Iroise : inscriptions / réinscriptions

Les inscriptions à l'école de musique sont ouvertes en ligne sur le site musique.pays-iroise.bzh, par téléphone au 02 98 32 97 85 ou par mail à musique@ccpi.bzh. Réinscriptions accessibles sur l'extranet des usagers.

Phares et muséographies passent à l'heure d'été

Phare Saint-Mathieu (Plougonvelin) : tous les jours de 10h à 19h30.

Phare Trézien (Plouarzel) : du lundi au samedi de 14h à 18h30 et dimanche de 10h30 à 12h30

Maison de l'algue (Lanildut) : 7/7j de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30 / Exposition photo de Mickaël Belliot « Oiseaux de nos rivages » et ateliers cuisine autour des algues (sur inscription).

Ancre An Eor (Ploudalmézeau) : du lundi au dimanche de 14h à 18h



*Votre agence postale communale sera fermée les derniers samedis du mois soit les 25 juillet, 29 août...
Levée du courrier dans votre agence postale à 15h du*

lundi au vendredi (fermeture le jeudi) et 12h le samedi.

Le prochain bulletin paraîtra le **vendredi 24 juillet**. Merci de déposer vos annonces à bim@landunvez.fr pour le **mercredi 22 juillet à midi**

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC



MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLU DE LA COMMUNE DE LANDUNVEZ

Par délibération du 26/02/2020, la CCPI a fixé les modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de LANDUNVEZ qui se déroulera du lundi 15/06/2020 (8H30) au vendredi 17/07/2020 (16H30 pour la CCPI et 16h pour la mairie de Landunvez) inclus, soit pendant 33 jours consécutifs.

L'objectif de cette procédure est d'adapter le règlement graphique afin de supprimer la Servitude de Mixité Sociale (SMS), instituée au titre de l'article L.151-15 du Code de l'urbanisme, et imposant la production de 20% de logements sociaux, sur la zone 1AUHb de Prat Kernézoc (sud-ouest du bourg).

En parallèle, l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) n°4 (zone au sud du bourg) sera modifiée pour supprimer également l'obligation de production de 20% de logements sociaux (en location ou accession aidée).

Le projet de modification, l'exposé de ses motifs et, le cas échéant, les avis émis par les Personnes Publiques Associées, seront mis à la disposition du public à la mairie de LANDUNVEZ et au siège de la CCPI pendant la durée de la mise à disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture

• En mairie de LANDUNVEZ : le lundi, mardi, mercredi et vendredi 8H30/12H et de 13H30/17H (jusqu'à 16h le vendredi), et le samedi de 10H à 12H (fermé le dernier samedi du mois) ;

• Au siège de la CCPI à LANRIVOARÉ (du lundi au vendredi de 8H30 à 12H et de 14H à 17H, le vendredi jusqu'à 16h30).

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur les registres en mairie de LANDUNVEZ ou au siège de la CCPI à Lanrivoaré.

La téléconsultation de la modification simplifiée du PLU est à privilégier mais le dossier papier est également accessible au public en mairie ou à la CCPI. Des mesures de prévention contre le COVID19 ont été prises avec un protocole affiché sur site avec mises en place de mesures adaptées (distanciation sociale, gel hydro-alcoolique, kit de désinfection....). Le port du masque est fortement recommandé.

Le public pourra également adresser ses observations écrites :

• Par courrier postal à l'adresse suivante : CCPI- ZA de Kerdrioual – CS 10078 – 29290 LANRIVOARE,

• Par courrier électronique à l'adresse suivante : registres.urbanisme@ccpi.bzh ,

En précisant dans les 2 cas, la mention « mise à disposition du public relative à la modification simplifiée n°1 du PLU du LANDUNVEZ » et « à l'attention de Monsieur le Président de la CCPI ».

Les informations relatives à la modification simplifiée n°1 du PLU de LANDUNVEZ peuvent être consultées sur les sites Internet :

• CCPI : www.pays-iroise.bzh (rubrique Habitat-déplacement-urbanisme/ Planification urbaine/ Évolution des documents d'urbanisme communaux) ;

• Commune de LANDUNVEZ : www.landunvez.fr

A l'issue de la mise à disposition, le Président en présente le bilan devant le Conseil Communautaire, qui en délibère et adopte le projet éventuellement modifié, pour tenir compte des avis émis par les Personnes Publiques Associées et des observations du public, par délibération motivée.